



**FUMEL**  
— VALLÉE DU LOT —

**ASSEMBLÉES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

**N°A26-SG-03**

**OBJET : ARRÊTÉ AUTORISANT LE DÉPÔT PAR SÉBASTIEN RIBEIRO DES ACTES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

La Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot représentée par le Président, Monsieur Jean-Jacques BROUILLET,

Vu l'article 72 de la constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211-3 ;

Vu la circulaire du 7 juin 2023 relative à la classification et modalités de transmission des actes soumis au contrôle de légalité ;

Vu les fonctions occupées par :

- **Monsieur Sébastien RIBEIRO**, Directeur Général des Services ;

Considérant que Monsieur le Président est seul chargé de l'administration de la Communauté de Communes, au regard des dispositions de l'article L.5211-9 du CGCT et qu'il doit prendre les mesures d'ordre intérieur nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que pour assurer un bon fonctionnement des services, il convient d'autoriser :

- **Monsieur Sébastien RIBEIRO**, Directeur Général des Services à déposer les actes de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot au contrôle de légalité.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter de ce jour,

- **Monsieur Sébastien RIBEIRO** est autorisé à déposer les actes de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot au contrôle de légalité.

**Article 2.** : Cette autorisation est délivrée de façon permanente.

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

**AR Prefecture**

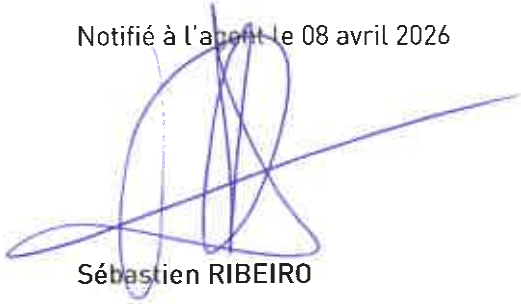
047-200068930-20260408-A26\_SG\_03-AI  
Reçu le 14/04/2026  
Publié le 14/04/2026

**Article 3.** : Le présent arrêté sera notifié à l'agent et transmis :

- Au comptable de la collectivité
- Au président du Centre de Gestion

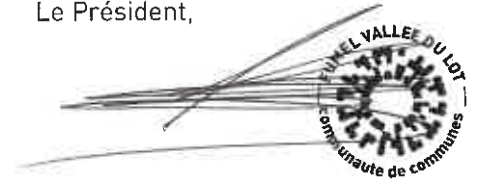
Fumel, le 08 avril 2026

Notifié à l'agent le 08 avril 2026



Sébastien RIBEIRO

Le Président,



FUMEL VALLEE DU LOT  
Communauté de communes

Jean-Jacques BROUILLET

Transmis en Sous-Préfecture le : \_

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)